

Subvention du Fonds de recherche du Sommet Mont-Gabriel/de la Division du Québec de la SCC (Fondation Cole)

Ce programme de subvention est entièrement financé par le Fonds de recherche du Sommet Mont-Gabriel mis sur pied* par la Fondation Cole et la Division du Québec de la SCC. L'IRSCC administre le concours en leur nom selon les procédures de l'IRSCC.

Veuillez à consulter la section [admissibilité, exigences et obligations](#) avant de créer votre demande.

Dates limites

Date limite pour l'inscription du résumé: 15 mars 2017

Date limite pour la demande intégrale: 13 avril 2017

Date de début prévue: 1^{er} août 2017

On peut se procurer les guides de présentation des demandes à [la Fondation Cole](#).

L'inscription du résumé est préalable à la soumission de la demande intégrale.

Description du programme

L'Institut de recherche de la Société canadienne du cancer a le plaisir d'appuyer le partenariat entre la Division du Québec de la SCC et la [Fondation Cole](#) et ses partenaires afin de financer des subventions de recherche dans le domaine de la recherche sur la leucémie et le lymphome chez les enfants et jeunes adultes. Ce partenariat, d'une valeur minimale de 2,75 millions de dollars, appuiera des équipes qui :

- proposent d'effectuer des recherches qui touchent les enfants et/ou les jeunes adultes;
- comprennent des chercheurs œuvrant dans deux ou plusieurs établissements basés à Montréal;
- comprennent un chercheur principal basé à Montréal (des chercheurs supplémentaires de partout au Canada sont les bienvenus pour joindre ces équipes);
- comprennent au moins un clinicien.

L'initiative vise à franchir les barrières, à renforcer la collaboration entre les établissements dédiés à la recherche, à former de nouvelles équipes de recherche et à promouvoir de nouvelles idées pour lutter contre le cancer. Les projets issus de nouvelles équipes de recherche interinstitutionnelles et de nouvelles idées sont fortement encouragés.

Des subventions de recherche seront octroyées aux projets jugés dignes d'être appuyés, à condition que l'équipement et les installations de recherche de base soient disponibles dans le ou les établissements d'accueil et que ces établissements fournissent également les services administratifs nécessaires.

Ces subventions ne visent pas le salaire personnel du chercheur principal et/ou des codemandeurs, ni les frais généraux institutionnels.

Fonds disponibles

On anticipe que quatre subventions seront accordées.

Les budgets octroyés ne dépasseront pas le seuil de 250 000 \$ par an, jusqu'à concurrence de 1 750 000 \$ par subvention. La durée de la subvention peut aller jusqu'à 3 ans. Les subventions ne seront pas renouvelables.

Le financement sera fourni afin de couvrir les coûts directs de la recherche. Les frais admissibles pour ces subventions comprennent les suivants : achat et soin d'animaux; fournitures fongibles; salaires des étudiants de cycle supérieur, des boursiers postdoctoraux et des assistants techniques et professionnels; coûts de publication dans des revues libres d'accès; déplacements liés à la recherche; équipement permanent. Les coûts indirects ne seront pas considérés comme étant des dépenses admissibles. Les budgets proposés pourront couvrir les coûts d'équipement jusqu'à concurrence de 75 000 \$.

Évaluation par des pairs

Le processus de demande et d'évaluation se déroulera en deux étapes. Les candidats devront présenter une inscription du résumé. La soumission du résumé fera l'objet d'un examen administratif pour en vérifier le caractère approprié par rapport à cette occasion de financement et faciliter le recrutement des membres du comité. Un comité d'évaluation par des pairs sera formé afin d'évaluer les demandes intégrales. Le comité d'examen par des pairs sera constitué d'experts scientifiques ainsi que de représentants de la communauté afin de fournir le point de vue des patients, des survivants et des prestataires de soins. Les membres de la Fondation Cole observeront la réunion du comité.

Inscription du résumé

Un maximum d'une demande par chercheur principal ou cochercheur principal sera permis par concours.

L'inscription est obligatoire et devra inclure les renseignements concernant le candidat (chercheurs principaux, codemandeurs, auteurs additionnels), les résumés scientifiques, les mots clés, des suggestions concernant les examinateurs et les données concernant le suivi de la recherche.

Tout changement majeur quant à la proposition de projet ou à l'équipe de demandeurs survenant après la date limite pour l'inscription des résumés devrait être communiqué à l'IRSCC (research@cancer.ca) dès qu'il est connu. (Les modifications substantielles apportées aux objectifs généraux et aux objectifs de la proposition relatifs à l'inscription abstraite ne sont pas permis.)

Demande intégrale

Veillez suivre les directives suivantes lorsque vous préparez une demande intégrale. Des directives spécifiques relatives aux demandes en ligne sont disponibles à [la Fondation Cole](#).

1. Dans le cadre du résumé « public » (non scientifique), une **déclaration de pertinence par rapport** au cancer décrivant clairement l'impact potentiel de ce projet sur le cancer chez les enfants et les jeunes adultes atteints de leucémie et de lymphomes.
2. Un **résumé scientifique** (ce résumé peut être mise à jour par rapport à la version soumise lors de l'inscription – voir ci-dessus).
3. Une **proposition scientifique** énonçant clairement les buts du projet, notamment les travaux antérieurs menés dans ce domaine, le concept expérimental, les méthodes employées et les analyses effectuées.

Des précisions relatives aux membres de l'équipe de recherche qui seront responsables de chacun des aspects du projet, le motif de leur participation au projet, ainsi qu'une description de l'environnement dans lequel se déroulera la recherche sont requis.

La proposition ne doit pas compter plus de 10 pages de texte à interligne simple. En outre, cinq pages de figures, de tableaux et de graphiques de données, ainsi que trois autres pages de schémas et d'organigrammes illustratifs (ex. : illustration des voies de signalisation) et de légendes qui les accompagnent sont permises.

4. Une **justification budgétaire** en ce qui concerne les fournitures, les dépenses et le personnel liés au projet de recherche. Elle doit comprendre le nombre de membres du personnel nécessaires afin d'exécuter le travail, une description de leur expérience ou de leur niveau d'études, ainsi que leur engagement relatif au projet.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation relèveront de quatre catégories, sans toutefois s'y limiter : Stratégie de recherche, Chercheurs, Environnement et Pertinence par rapport au domaine du cancer. [L'échelle d'évaluation de l'intérêt scientifique](#) de l'IRSCC sera utilisée pour ce concours.

Stratégie de recherche

- L'intérêt scientifique ainsi qu'un motif convaincant prenant en compte l'examen critique et l'analyse des données préliminaires ou de la documentation publiée, selon le cas.
- L'indication des problèmes potentiels et des diverses approches envisagées pour les aborder.
- Le caractère approprié de la durée du projet et de l'ampleur du soutien demandé compte tenu de la recherche proposée.

Chercheurs

- Le leadership approprié.
- Les qualifications et l'expertise pertinente du ou des chercheurs.
- Si le projet est de type multidisciplinaire, la démonstration de la complémentarité et de l'intégration de l'expertise et des ressources appropriées.

Environnement

- La qualité de l'environnement de recherche dans lequel les travaux seront effectués.

Pertinence par rapport au domaine de la recherche sur le cancer

- L'impact potentiel sur la lutte contre le cancer chez les enfants et les jeunes adultes atteints de leucémie et de lymphomes.
- Le degré auquel la recherche proposée vise à réduire l'incidence du cancer ou la mortalité due au cancer ou à améliorer la qualité de vie des Canadiens qui vivent avec le cancer et qui y survivent.

Les subventions de recherche n'ont **pas** pour but de soutenir les progrès scientifiques additionnels, mais plutôt de promouvoir les progrès majeurs dans le cadre de programmes de recherche sur la leucémie et les lymphomes, que ce soit au stade fondamental de la découverte ou dans le cadre de travaux de recherche plus appliquée.

Multiples demandes ou sources de financement

Les candidats ne pourront pas soumettre la même demande au concours des Subventions pour un impact 2018 de l'IRSC. Il incombe au candidat d'indiquer s'il y a ou non chevauchement avec des demandes présentées à d'autres agences. Les récipiendaires de subventions peuvent accepter les fonds provenant d'autres sources jusqu'à concurrence du montant recommandé par le comité de l'IRSC.

Nous rappelons aux candidats de consulter la [section admissibilité, exigences et obligations](#) pour en savoir plus sur la présentation de rapports scientifiques et financiers, sur les remerciements aux bailleurs de fonds, sur les politiques de libre accès de la Société canadienne du cancer et sur le financement relatif au tabac.

Description des partenaires

[La Fondation Cole](#) a vu le jour en 1980, à Montréal, sur l'initiative d'un particulier. Elle vise à soutenir la recherche et les soins prodigués dans le domaine de la leucémie et des lymphomes chez les enfants et jeunes adultes. La vision de la Fondation Cole est de faire de Montréal le centre d'expertise canadien dans cette catégorie de maladies. À l'issue d'un sommet sur la recherche qui s'est tenu à Mont-Gabriel à la fin du mois de novembre 2015, la Division du Québec de la Société canadienne du cancer et la Fondation Cole ont annoncé qu'elles mettraient sur pied un partenariat unique visant la création de cet important fonds de recherche sur la leucémie et les lymphomes chez les enfants et jeunes adultes.

* Divers groupes apporteront une contribution importante au Fonds de recherche du Sommet Mont-Gabriel, soit, au moment d'écrire ces lignes : la Division du Québec de la SCC, la Fondation Cole, la Fondation R. Howard Webster, la Fondation Mirella et Lino Saputo, le Fonds de recherche du Québec – Santé, la Fondation de la famille Birks, la Chaire Maryse et William Brock, la Fondation CHU Sainte-Justine, la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, la Fondation de la famille Morris et Rosalind Goodman et la Fondation Henry et Berenice Kaufmann. Ce partenariat permettra de financer de nouvelles Subventions pour un impact dans le domaine de la recherche sur la leucémie et les lymphomes pour les enfants et jeunes adultes.